

Avis de concours pour le recrutement  
Des professeurs d'enseignement supérieur assistants  
Session: 05/05/2023



L'Ecole Supérieure de L'Education et de la Formation Oujda organise le 05/05/2023 des concours pour le recrutement de vingt (20) professeurs d'enseignement supérieur assistants, dans les spécialités suivantes:

Etablissement Universitaire	Spécialités	Nbre
Ecole Supérieure d'Education et de Formation Oujda	Algèbre et géométrie	01
	Mathématiques appliquées	01
	Electronique et systèmes embarqués	01
	Génie Industriel	01
	(*) Physique	02
	Informatique	01
	Informatique appliquée	01
	Géologie	01
	Biologie animale	01
	Didactique des Sciences	01
	Didactique du FLE	01
	الصرف والنحو	01
	ديداكتيك اللغة العربية	01
	Didactics of English	01
	Educational Sciences	01
	Communication and Soft Skills	01
	Sociologie	01
	لسانيات - امازيغية	01
	تاريخ وحضارات	01

Sont autorisés à se présenter à ces concours les candidats titulaires d'un doctorat ou d'un doctorat d'état ou d'un diplôme reconnu équivalent.

(\*) un poste sera réservé en priorité, le cas échéant, pour un candidat handicapé (poste de: Physique)

Les candidats intéressés doivent s'inscrire obligatoirement sur le site suivant: [econcours.ump.ma](http://econcours.ump.ma), avant le 20/04/2023.

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces administratives mentionnées en dessous auprès du service des ressources humaines de L'Ecole Supérieure de L'Education et de la Formation Oujda, avant de passer l'épreuve orale.

1- Une demande manuscrite adressée à Monsieur le directeur par intérim de L'Ecole Supérieure de L'Education et de la Formation Oujda;



- 2- Une (01) copie de la carte d'identité nationale;
  - 3- Une (01) copie des diplômes obtenus;
  - 4- Une (01) copie de la décision d'équivalence pour les titulaires des diplômes étrangers;
  - 5- Autorisation de participation au concours pour les candidats fonctionnaires;
  - 6- Une attestation prouvant l'handicap pour les candidats handicapés (valable uniquement pour le poste de: Physique).
- La liste des candidats admis pour passer l'épreuve orale sera publiée sur le portail de l'emploi public [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma), et sur le site de L'Ecole Supérieure de L'Education et de la Formation Oujda.

Cette publication sera considérée comme une convocation pour passer l'épreuve orale, et les résultats finaux des concours seront publiés sur le portail et sur le site susmentionné.

**Le concours comprend deux phases:**

- 1- Présélection basée sur l'étude des dossiers scientifiques des candidats.
- 2- Entretien oral pour les candidats présélectionnés en présence des membres du jury.

